

LIBRAIRIE LAVAL

J. ADOLPHE PELLETIER,

3 rue Hart Téléphone 302

Les Trois-Rivières.

LE BIEN PUBLIC

F. X. VANASSE. GRO. LERFRANÇOIS

Vanasse & Lefrançois

Imprimeurs-Papetiers.

25 Rue Du Platon. Téléphone 373

LES TROIS-RIVIERES.

JOSEPH BARNARD, Éditeur-Propriétaire.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

Deux sous le Numéro

" LE BIEN PUBLIC "

LES TROIS-RIVIERES 29 NOVEMBRE 1910

La Semaine Parlementaire

Cette première de la Session à Ottawa, a presque exclusivement été consacrée à l'appréciation de l'élection de Drummond-Arthabaska. Les ministériels, M. Laurier en tête, ont fort mal pris leur défaite. Bien que le dépit provoqué par une pareille mésaventure puisse assez s'expliquer, il est quelque chose chez les ministériels qui ne s'explique pas, ou plutôt, que l'on ne peut justifier : c'est de jeter l'odieuse sur le verdict d'Arthabaska. C'est de représenter, devant une Chambre de majorité anglaise, les électeurs de cette partie de la Province de Québec comme étant particulièrement bornés, étroits d'esprit, plus aptes à céder à la peur et à la haine de race, que capables de juger une question d'intérêt public à son réel mérite.

Ce dénigrement des nôtres par M. Laurier et par M. Brodeur, est en vérité, pénible à voir. "Si j'avais l'honneur d'occuper la haute position de l'honorable ministre", disait, M. le Dr Paquet à M. Brodeur, "je pardonnerais à mes adversaires dans le silence du cabinet, et je ne consentirais pas, même au prix de ma position, à dénigrer mes compatriotes dans une Chambre dont la majorité appartient à la race anglo-saxonne. Je grandirais mes compatriotes, je les élèverais sur un piédestal d'honneur et je m'efforcerais de les convertir à mes idées en adoptant une politique canadienne conforme aux aspirations du peuple canadien".

Puis ce tournant du côté de M. Laurier, le Dr Paquet rappelle au Premier Ministre, ce gardien de l'honneur, de la grandeur et du prestige de sa race, que depuis 1887, ses bons amis d'Arthabaska l'ont conduit et maintenu à l'éminente position qu'il occupe aujourd'hui. Dans la paroisse de Stanfold, des vieillards ont pleuré de se voir obligés de déposer, une fois depuis vingt-cinq ans, dans l'urne électorale, un bulletin hostile à leur vieil ami. "Pourquoi, M. Laurier," s'écrie le député de l'Islet, "pourquoi laisser dire à vos côtés que ces compatriotes, que ces amis de votre jeunesse, que ces nobles vieillards, si bons, si généreux à votre égard, ont obéi à des préjugés de race, n'ont pas compris la loi navale quand ces électeurs la discutaient avec calme, la discutaient avec l'intelligence de grands citoyens formés à l'école du patriotisme, à l'école du devoir et à l'école de la loyauté envers les institutions anglaises?"

Les ministériels ont été malhabiles de chercher à pallier leur défaite en invoquant les prétendus appels démagogiques prononcés par les orateurs autonomistes. Il s'est trouvé que M. Foster, que M. Borden, leur ont rappelé au grand amusement de la Chambre, que les nationalistes n'avaient fait en somme que répéter ce que les libéraux et leurs vénéralisés chefs Laurier, Brodeur, déclamaient à bouche que veux-tu en 1896 à propos de l'achat des fusils.

L'éloge fait avec une grande dignité des Canadiens-français par M. Borden, M. Foster, et même par le terrible colonel Sam Hughes, a été la réponse aux attaques sournoises et viles des grands chefs contre leur propre nationalité.

Pour faire avaler dans Québec le bill de la marine, le mot d'ordre était : n'isolez pas notre province dans la Confédération ! n'ameutez pas contre nous les provinces anglaises!

Et cependant, cet appel à la peur a mal réussi aux fervents du militarisme, la première réponse de Québec leur a été défavorable. Rien ne sert aujourd'hui à M. Laurier, à M. Brodeur et à leurs humbles suivants, de chercher à amener contre Québec le loyalisme anglo-saxon; nos compatriotes anglais ont une idée trop haute du "fair play" britannique pour ne pas respecter la libre expression d'opinion des électeurs d'Arthabaska. Et le verdict d'Arthabaska est si conforme aux intérêts canadiens, et si logique au point de vue constitutionnel, que nos détracteurs canadiens-français au sein du Parlement ont subi cette honte de voir leurs compatriotes défendus et vengés par ceux-là mêmes dont on cherchait à soulever l'acrimonie en faisant appel aux haines de race et de religion.

Il y a assez longtemps que des faiseurs agitent dans un but politique cet épouvantail d'un conflit possible de races en notre pays. Nous ne sommes pas fâché de contempler la certitude qu'il n'y aura jamais de conflit possible tant que chaque province exprimera son opinion avec fermeté et dignité; et qu'entre la peur et le patriotisme, l'électorat choisira le patriotisme, comme la chose s'est faite dans Arthabaska, à la grande déconvenue des ministériels.

Association des Citoyens.

AVIS.—L'Assemblée générale des membres de l'Association aura lieu mercredi, le 7 décembre 1910, à 8 hrs. p. m., aux Salles Vanasse, No. 27A, rue du Platon.

Trois-Rivières, 29 novembre 1910.

J. AD. PROVENCHER, Secrétaire

Nouvelles de Partout

A Ottawa

M. Guilbert, le nouveau député de Drummond-Arthabaska, a pris son siège hier. La majorité officielle est de 207. MM. Monk et Paquet ont été ses parrains.

M. Clark, député ministériel, accuse M. Borden d'avoir viré capot en présentant un amendement pratiquement le même que celui de Monk. Il n'y est plus question de cadeau en argent ou en *breadnoughts*, mais on y blâme le gouvernement de n'avoir pas consulté le peuple. Le même M. Clark a dit que le gouvernement serait battu s'il y avait des élections générales sur la question de la marine.

On annonce que des soumissions seront demandées au cours du mois prochain pour la construction de 4 croiseurs et de 6 contre-Torpilleurs. Il faut battre le fer tandis qu'il est chaud. Ces navires seront construits au Canada.

Dans l'Ouest

Le Pacifique Canadien dit qu'il y a dans l'ouest canadien soixante mille familles nouvelles représentant 250,000 personnes, cette année. Pour chauffer ces familles, il faudra transporter dans l'Ouest trois cent mille tonnes de charbon de plus que l'an dernier.

Le président du Pacifique Canadien, Sir Thomas Shaughnessy a dit, à Toronto, que bientôt la compagnie établirait un service transcontinental entre la Colombie et l'Ontario, avec gare terminus à Vancouver et Toronto. Un service direct serait aussi établi entre Toronto et Winnipeg.

Deux ou trois cents chinois des Etats-Unis et du Canada sont partis par les trains du Pacifique Canadien pour Vancouver, où ils prendront les paquebots de la compagnie à destination du Céleste Empire. Ils vont célébrer dans leur pays les fêtes du Jour de l'An, qui tombent vers la fin de notre mois de janvier.

La compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc a reçu, à l'exposition de Bruxelles, à part le grand prix pour le Grand-Tronc-Pacifique, un diplôme d'honneur pour le directeur de la section, M. Cummings, et une médaille d'or pour l'architecte du pavillon. Près de 650,000 personnes ont visité le pavillon de la compagnie, et trois cent mille brochures ont été distribuées. Ces brochures étaient imprimées en français, en anglais, en flamand et en allemand.

Mgr. Gauthier

Mgr. Gauthier, le nouvel archevêque d'Ottawa, est allé à Ottawa, mercredi, pour la première fois depuis sa nomination. Il s'est rendu à l'archevêché où il a été reçu sans éclat. Mgr. Gauthier n'a fait que prendre possession de son diocèse, et il est retourné le soir à Kingston.

L'affaire A. J. Lemieux

M. A. J. Lemieux l'auteur des révélations sur l'émancipation qui est accusé de vol de grand chemin, par l'ex-secrétaire de la Loge, subira son procès pour ce chef. Telle est la décision du juge Lanctôt, à la clôture de l'enquête préliminaire jeudi dernier.

M. Bourassa

M. Henri Bourassa est parti la semaine dernière pour un voyage de deux mois en France et en Italie. Les journaux ministériels font courir le bruit qu'il est fou. C'est digne d'eux d'avoir recours à d'aussi petits moyens pour combattre un homme qui ne leur revient pas.

La Session Provinciale

Il est tout probable que la session provinciale s'ouvrira à la fin de janvier. La date précise n'est pas encore fixée.

Record de Hauteur

L'aviateur Diexel s'est élevé à une hauteur de 9,970 pieds à Philadelphie le 23 novembre. Quelques jours auparavant Ralph Johnstone s'était tué après être monté à 9,714 pieds. C'est la raréfaction de l'air qui a empêché Diexel de monter plus haut.

Texte des amendements Borden et Monk

"Nous désirons affirmer à Votre Excellence l'attachement et le dévouement inaltérables du peuple du Canada à la Couronne britannique, ainsi que son désir et son intention de remplir toutes les justes obligations qui incombent au pays, en tant qu'une des

nations de l'Empire. Mais nous désirons cependant exprimer notre regret de ce que le bienveillant discours de Votre Excellence ne parle aucunement de l'intention des conseillers de Votre Excellence de consulter le peuple quant à la politique navale du Canada".

Le groupe autonomiste votera contre ce sous amendement, et maintiendra l'amendement de M. Monk qui dit simplement :

"La Chambre regrette que le discours du Trône ne marque en aucune manière, l'intention du gouvernement de consulter le peuple sur sa politique navale, et sur la question générale de la contribution du Canada aux armements impériaux."

Le Président du Comité de Police

Nous publions ici une lettre de M. l'échevin Lamy avec, de plus, une copie de sa lettre de démission adressée au Conseil le 21 Novembre. Nos lecteurs liront avec intérêt cette correspondance et les explications qu'elle comporte.

Nous devons nécessairement revenir sur ce dangereux conflit du Conseil et du Comité de Police. Il y a là-dans certaines choses intéressantes à relever, comme par exemple, les votes diamétralement opposés de MM. Peltier et W. Grant, selon que ces messieurs siègent au Comité de Police ou au Conseil.

Quant à M. Lamy, le compte rendu que nous donnions vendredi mentionnait son offre de démission, comme aussi les raisons qui motivaient sa décision. Toutefois, la publication que nous donnons aujourd'hui du document produit au Conseil, complète les renseignements que nous devons au public sur cette impasse regrettable.

Trois-Rivières, 28 novembre 1910.

Monsieur Jos. Barnard, éditeur-propriétaire du "Bien Public."

Mon nom a été si souvent mentionné dans tout ce qui a été dit ou écrit depuis quelques jours, au sujet de l'affaire de la police, que je me permets pour rétablir les faits, de vous demander l'hospitalité dans les colonnes de votre journal.

A la séance du 14 novembre, j'ai cru, comme président du Comité de police, devoir mettre le Conseil au courant du fait que, pour certaines raisons spéciales, il serait préférable de ramener à la station de Police le constable faisant service à la gare du C. P. R. La majorité du Conseil, sans cependant prendre de décision, parut favorable à cette idée. Le lendemain matin, le constable en question vint m'annoncer qu'un échevin lui avait dit qu'il allait être transféré à la station de police, et il ajouta qu'il ne se soumettrait pas et qu'il allait en appeler au Conseil de cette décision. Tout en lui faisant part des raisons qui amenaient les échevins et le chef de police à prendre cette détermination, je lui dis qu'aucun ordre n'avait encore été donné à M. le Chef Bellefeuille. A une séance du Comité de police tenue le 19 courant et à laquelle assistaient, outre le Maire, les échevins W. Grant, A. Peltier, Panneton, Michelin et moi-même, on en vint, après beaucoup de pourparlers, à la décision, de laisser au chef carte blanche dans cette affaire et de faire une enquête, si toutefois elle était demandée par le constable. J'oubliais de dire que le Chef Bellefeuille, mandaté par le Comité, était venu nous déclarer que dans l'intérêt de ce constable et du public en général, il était préférable que le changement qu'il recommandait, fût effectué.

Après avoir fait visite à plusieurs échevins, me dit-on, le Constable du C. P. R. fit de son plein gré rapport au chef, qu'il viendrait faire du service à la station de police et M. Bellefeuille me fit part de cette décision dans l'après-midi de lundi dernier, le 21 courant. Quelle ne fut pas ma surprise d'entendre, à l'assemblée du Conseil tenue le soir de ce même jour, un échevin ramener cette question devant le Conseil. Inutile pour moi d'expliquer ici les graves raisons qui nous forçait, le Chef et moi-même, comme président du Comité de police, à demander ce changement. Ces raisons ont malheureusement été rendues publiques par ceux qui prétendaient dans toute cette affaire vouloir protéger le constable.

Dans tous les cas, comme vous l'avez rapporté dans votre journal, le Conseil, après une discussion très vive, a, par un vote de six contre quatre, cru devoir casser du même coup et la résolution prise unanimement par le comité de police de laisser au Chef toute liberté d'action, et la décision

prise par le chef de police, dans l'intérêt de la bonne administration, de transférer à la station, le constable du C. P. R. On donnait ainsi raison à un homme de police contre le chef à qui il avait désobéi. Sous ces circonstances, j'ai considéré que je ne pourrais plus longtemps endosser la responsabilité d'être chef d'un Comité auquel la majorité du Conseil refusait de prêter son appui dans des questions aussi graves, et je donnai ma démission.

Je regrette que vous n'avez pas jugé à propos de publier dans votre journal ma lettre de démission, car c'aurait été un bon moyen de renseigner le public et de l'aider à faire peser sur qui de droit les responsabilités de cette pénible affaire. Occupant comme échevin une charge publique il me faut endurer la critique sans murmurer, mais les journaux, qui ont mission d'éclairer l'opinion publique, ne devraient-ils pas publier plutôt des documents, que s'en rapporter aux témoignages verbaux toujours plus ou moins corrects.

Vous trouverez sous ce pli, copie de cette lettre de démission que vous pourrez publier si vous le désirez.

Merci de votre hospitalité et veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

NAPOLEON LAMY.

A Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Messieurs,

Notre conseil au mois de juillet dernier m'a confié la charge de président du comité de Police qui est certainement la plus difficile à remplir par les responsabilités qu'elle entraîne. Croyant m'être acquitté de cette tâche avec la plus grande impartialité possible, mais voyant que la majorité du conseil n'apprécie pas favorablement ma conduite et met en danger l'autorité du chef de police et compromet sérieusement l'avenir de ce département. Je crois que mon devoir est tout tracé en pareille circonstance, c'est de me retirer de ce comité pour ne plus partager les responsabilités à venir. Par conséquent je vous donne ma démission comme président de ce sus-dit comité.

Trois-Rivières, le 21 Nov. 1910.

(Signé) NAPOLEON LAMY.

On demandait à un paysan qui revenait du spectacle, si la pièce qu'il avait vue l'avait amusé. Il répondit : "Les acteurs parlaient de leurs affaires, je ne les ai pas écoutés."

**

Lorsque le duc Albert de Saxe-Teschchen, après avoir perdu la bataille de Jemmapes et fait une maladie grave, revint à Vienne, il demanda au prince de Ligne comment il le trouvait. "Ma foi, Monseigneur, répliqua celui-ci, je vous trouve l'air passablement."

**

Louis XIV ne portait jamais de manchon quand il allait à la chasse, au fort de l'hiver. Deux paysans l'y ayant rencontré en cette saison, et l'un d'eux paraissant étonné de ce qu'il précautionnait pas mieux ses mains contre le froid : N'en sois pas surpris, dit l'autre, c'est que le roi a toujours ses mains dans nos poches."

**

Un écolier se prend de querelle au collège avec le jeune de la Trémouille; ils se battent. Celui-ci dit à l'autre : "Sais-tu bien que je suis le fils d'un duc?—Tiens! reprend l'autre en lui donnant un grand coup de pied dans le derrière, quand tu serais prince, je ne pourrais te le donner meilleur."

**

Un homme fort riche disait, en parlant des pauvres : On a beau ne leur rien donner, ces drôles-là demandent toujours."

LE Dr. G. H. DESJARDINS

Spécialiste pour les MALADIES DES YEUX
502 Rue St-Denis, Montréal.
Tél. Est 1840.

3,000

Minots de patates "Montagnes Vertes" (Green Mountains) de première qualité à vendre.

Prix : \$0.50c. le minot prises à bord des chars à St-Célestin, Co. Nicolet.

S'adresser à JOSEPH COURTOIS, ALCIDE LEBLANC, 263 Visitation, Montréal. St-Célestin, Co. Nicolet.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M.
Avocat6, rue St-Joseph, Téléphone 233.
Les Trois-Rivières.JOSEPH BARNARD, AVOCAT
17 Rue St-Pierre. Tél. 434GEO. HENRI ROBICHON,
—AVOCAT— Tél. 592
38 rue ROYALE, Les Trois-RivièresP. N. MARTEL, Avocat
16 Bonaventure, Tél. Bell 61
Les Trois-Rivières.N. L. DUPLESSIS C. R.
Avocat
4, rue St-Joseph, Tél. Bell 65.
Les Trois-RivièresJ. A. Comeau, C. R. Arthur Béliveau, LL. B.
Tél. Bell No. 38.COMEAU & BELIVEAU,
AVOCATS.
8 rue Des Forges, Trois-Rivières.BRUNO MARCHAND, B. A., LL. L.
AVOCAT
33, BONAVENTURE, Les Trois-Rivières
Téléphone Bell 585FRS DESILETS AUG. DESILETS
DÉSILETS & DÉSILETS
Avocats43 - AVENUE LAVIOLETTE - 43
Tél. Bell 511 Trois-Rivières.

ARCHITECTES

Tél. Bell, Main 2425, Montréal,
Tél. Bell 153, Trois-RivièresTHÉO. DAOST CHS LAFOND
ArchitectesMembres A. A. P. Q.
& I. A. du Canada
Bâtisse du Séminaire
103, St-Frs-Xavier, Montréal,
15, Bonaventure, Trois-Rivières

NOTAIRES

Téléphone 491
J. A. TRUDEL
Notaire
Argent à prêter et agent d'Immeubles
Coin Hart & Bonaventure,
Les Trois-Rivières

C. J. BARNARD,

Ingénieur Civil, Arpenteur Géomètre
Bureau ; 36 Bonaventure.
RÉS. 11 rue Haut-Boc.
TROIS-RIVIERES, P. Q.

J. P. MEUNIER,

OPTICIEN
Diplômé de l'Institut de Boston
172 RUE NOTRE - DAME, 172
Trois-Rivières.

Tél. Bell 3 Bellechasse 33

JOS. DE M. AYOTTE,
Agent d'Immeubles
ASSURANCES FEU, VIE, ACCIDENTS,
ETC., ETC.
216 rue Public, La Grand'Mère

Toronto Show Cases Co.

POUR VITRINES D'ETALAGE SHOW
CASE ET FIXTURES DE MAGASIN

ADRESSEZ-VOUS A

J. M. GAUTHIER,

76 et 78 rue Ste-Catherine Ouest,
Tél. Bell Main 967 MONTREAL
Seul Représentant de laToronto Show Cases Co.
Termes de 10 mois.

Aux Marchands de la Campagne

La Maison Nap. E. Godin,

A le plaisir d'annoncer à ses Clients de la Campagne que son installation de Marchandises pour les Fêtes est maintenant complète. Les Marchands sont respectueusement invités à venir visiter mes Salles d'Echantillons, où ils trouveront tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de

Biscuits, Sucrieries, Pipes, Tabac, Cigares, Jouets, Poupées, Articles de Fantaisie, Cadeaux

DE TOUTES SORTES POUR LES

Fetes de Noel et du Jour de L'An

Je les invite à venir faire leur choix durant le mois de Novembre tandis que mon assortiment est encore au complet.

NAP. E. GODIN, 12 et 14 Rue Des Forges,
Trois-Rivières, P. Q.

Eloge de Pierre Boucher

Nous publions aujourd'hui une étude sur Pierre Boucher, au Séminaire de l'Académie St-Thomas, par M. Ovilá Brouillette, élève en Rhétorique.

Messieurs :
En parcourant les pages héroïques de notre histoire nationale, nous sentons l'enthousiasme monter dans nos âmes au récit des luttes, des sacrifices, du dévouement inlassable des aïeux; nous nous sentons grandir en comptant les actions glorieuses qui illustrent nos annales. Et, pourtant malgré nous un regard vers le ciel, nous proclamons que nous sommes les enfants du miracle; que la Providence eût pour la Nouvelle-France, des attentions particulières.

Chaque fois que le danger menace notre patrie, Dieu fait surgir un héros qui la sauve. C'est au moment où la colonie semble irrémédiablement vouée à la destruction qu'un Dollard des Ormeaux, qu'un Lambert Closse, qu'un Frontenac, qu'une Magdeleine de Verchères, qu'un Duplessis-Bochart et mille autres apparaissent sur la scène et donnent à la colonie mourante un regain de vie, un succès.

Ces héros, Messieurs, qui font l'orgueil de tout un peuple de braves et que les Muses Canadiennes, Françaises et Anglaises ont chantés tour à tour en maintes circonstances forment le bataillon sacré, l'aréopage auguste et l'élite de nos gloires immortelles.

Et, c'est de cette élite que je détache, ce soir, rayonnante et grandiose la figure de l'ancien gouverneur des Trois-Rivières, du sauveur de la patrie de Pierre Boucher, seigneur de Boucherville.

Ce nom, Messieurs, est bien canadien et après deux siècles et demi, nous le retrouvons encore, porté avec honneur et dignité par ses nombreux petits fils. Il est devenu Canadien au moment où, renonçant au doux pays de France, M. Boucher franchissait l'Atlantique pour venir vivre de la vie canadienne et partager les périls et les souffrances de nos illustres aïeux. Mais ce qui le rend plus particulièrement intéressant et cher à nos cœurs de trisulviens, c'est qu'il occupe la première place dans l'histoire de la ville des Trois-Rivières.

C'est en 1635, que s'ouvre la longue et brillante carrière de Pierre Boucher. Il arriva à Québec dans l'été de cette année, quelques mois avant la mort de Champlain. Il était accompagné de son père et de deux Jésuites. Malgré toute l'inexpérience de ses

treize années, le jeune Boucher comprit le rôle important du colon dans ce nouveau monde et il prit la généreuse résolution de ne jamais reculer devant les sacrifices pour s'acquitter de sa triple mission de soldat, de défricheur et d'apôtre.

Entrevoiant les immenses avantages que la colonie retirerait d'un Français, versé dans la langue huronne, il quitta Québec pour le pays d'Enhaut. Après quatre années de durs labeurs et de sacrifices, il revint dans la cité de Champlain avec une connaissance parfaite de la langue sauvage. Il servit d'interprète pendant quelque temps.

Mais, Messieurs, cette nouvelle charge laissait trop de loisirs à cette âme généreuse. Boucher voulait aider plus libéralement la colonie, en versant son sang pour elle. Aussi, partout où le danger était imminent, Boucher s'y trouvait : sur le Richelieu en 1643, sur le lac St-Pierre en 1645 et au fort de Bécancour en 1646, où il illustra à jamais son nom par des traits de bravoure et de courage. Il conquit le titre de plus vaillant soldat de la Nouvelle-France et obtint en récompense de ses services, le poste de gardien aux magasins des Trois-Rivières.

M. de Lauson ne pouvait faire un choix plus heureux; car, à cette époque, de tous les bourgs fortifiés, celui-ci était le plus exposé aux incursions des Iroquois. Nombre de ses défenseurs tombèrent sous leurs coups, entr'autres, l'immortel Duplessis-Bochart et ses compagnons.

En 1652, Hontorisati, chef Agnier, qui voulait s'emparer du fort par surprise, fut pris et massacré par son ennemi Anohotaha, chef Huron. Or, pour venger la mort d'un si grand guerrier, il fallait selon eux, exterminer tous les Français du fort.

Pendant ce temps-là, M. de la Poterie, pour cause de maladie, remettait le gouvernement du poste entre les mains de son jeune successeur Pierre Boucher. Les Iroquois, au nombre de cinq cents, crurent le moment venu de frapper un grand coup. Ils se ruèrent avec impétuosité sur la palissade mais échouèrent devant la vaillance du jeune visage pale et de ses quarante-six hommes. Neuf jours durant, les héros français repoussèrent les attaques furieuses des barbares et firent mordre la poussière à un grand nombre de leurs meilleurs combattants. Enfin, le neuvième jour qui "étoit un samedi," les Agniers prirent honteusement la fuite pour revenir bientôt demander la paix à leur vaillant adversaire. Les Trois-Rivières était sauvé! La Nouvelle-France était sauvée!

Messieurs, cette héroïque action de

Boucher n'est pas assez connue de nos concitoyens. La plupart ignorent ou semblent oublier, que le sol qu'ils foulent d'un pied léger, est tout imprégné du sang de nos ancêtres. Partout, on raconte la belle mort de Lambert Closse et la défense sublime de Magdeleine de Verchères et l'on oublie, qu'en 1653, Pierre Boucher sauva la colonie, en sauvant les Trois-Rivières.

Secouons notre torpeur, Messieurs, et publions les exploits de notre ancien gouverneur. Pensons à lui aux jours de lassitude et de découragement; considérons son dévouement sans borne, et le patriotisme ardent qui le poussèrent aux plus généreux sacrifices.

Oui, Messieurs, pour son Dieu et sa patrie, il a tout entrepris, tout affronté, tout sacrifié. Il alla même jusqu'à abdiquer ses titres honorifiques pour se faire défricheur et par là, travailler plus efficacement au développement de l'agriculture, son rêve le plus cher. Sachant, que, sans l'agriculture, la colonie ne pourrait avancer, il encouragea les défricheurs de paroles et d'exemple.

A son arrivée au pays, il fut lui-même défricheur et toute sa vie il exerça cette honorable profession, qui semble répugner à la génération actuelle.

En effet, Messieurs, certains jeunes gens quittent la terre paternelle, foyer de paix et de liberté, pour aller s'établir dans un petit bureau de la ville sous l'œil rigide d'un maître capricieux.

Vous, Messieurs, qui êtes pour la plupart fils de cultivateurs, soyez fiers de votre origine. Ne reniez pas la noble profession de vos ancêtres que Pierre Boucher a ennoblée. Respectez toujours le toit sacré qui vous a vu naître et la campagne où l'humilité et la piété se mêlent aux charmes de la nature et où l'on sert Dieu plus fidèlement.

C'était pour mieux honorer son Dieu, que M. Boucher ouvrit son domaine de Boucherville. Il fit un généreux appel à tous les pauvres de la colonie et leur offrit un asile sûr. Cependant, il stipulait que tous les colons qui s'établiraient sur ses terres seraient honnêtes et catholiques pratiquants, révélant ainsi à ses compatriotes sa grande âme d'apôtre. C'était encore dans l'espérance d'être utile à son Dieu et à sa patrie, que Pierre Boucher, en 1661, assumait le rôle difficile d'ambassadeur, auprès de Louis XIV Il traversa l'Océan et plaida si bien sa cause, qu'il obtint des secours immédiats et la promesse, que le roi s'oc-

cuperait désormais de ses sujets du Canada.

Apôtre, Messieurs, il le fut en tout et partout. Quel rôle magnifique que celui de l'apôtre laïque dans la société! Aide de camp des ministres de Jésus-Christ, il opère sur un théâtre plus vaste et trouve une infinité d'occasions d'exercer son heureuse influence. Il peut aborder facilement et souvent avec succès un homme plein de préjugés contre les prêtres et a presque toujours libre accès dans des foyers où l'humble ouvrier du Seigneur serait éconduit.

Dans la vie publique, il prêche d'exemple, en arborant bien haut ses croyances religieuses et en foulant aux pieds le respect humain. Il prône des principes et non les couleurs d'un parti. Et n'est-ce pas le fait d'un véritable apôtre laïque de lancer à des milliers de personnes, qui l'acclament frénétiquement, ces paroles à jamais mémorables: "O canadiens-français, mes amis; cessons de faire des idoles, attachons-nous aux principes et aux idées avant de nous attacher aux hommes; car parfois les hommes faillissent et malheur aux peuples qui ont placé toute leur confiance dans la personne d'un seul homme!"

Voilà, Messieurs, l'apôtre laïque et tel fut toujours le Seigneur de Boucherville. Il s'attacha aux religieux par des liens puissants et les seconda de toutes ses forces par son action et sa piété. Sa piété ne se démentit jamais ni dans la joie, ni dans l'adversité et jamais le respect humain n'effleura son âme plus pure que l'eau du rocher. Dieu était le principe et la fin de toutes ses actions.

La divine Mère de Jésus eut aussi sa part de ce grand cœur. Il établit dans son domaine la congrégation de la Sainte Vierge dont il fut longtemps le digne président. Comme Cartier, Champlain et Maisonneuve, il voulut attirer les bénédictions du ciel par l'intercession de celle qui est toute puissante sur le Cœur de son Fils.

Mais c'est surtout dans ses adieux, que l'on trouve le parfait chrétien. Oui! c'est dans ce dernier entretien avec les siens, qu'apparaît dans toute sa splendeur son âme, imprégnée de foi et d'humilité. C'est au nom du Père du Fils et du St-Esprit, qu'il leur ordonne d'être toujours des catholiques modèles et de loyaux sujets de Sa Majesté le Roi de France: qu'il leur commande la confraternité et la bonne entente entre eux. "Ne laissez jamais, dit-il, les mesquins intérêts du lucre diviser votre foyer, et aimez-vous les uns les autres." "Aimez et respectez votre bonne mère."

Louis XIV avait déjà récompensé

sa fidélité et ses services, en lui envoyant des lettres de noblesse pour lui et ses descendants. Mais le plus beau titre de noblesse pour notre héros, c'est bien celui qu'il s'est conquis par son exemple et son action catholique dans la Nouvelle-France.

Voilà, Messieurs, en quelques mots une des carrières les plus brillantes, que nous offre l'histoire des temps héroïques de la colonie. Nous avons vu comme Pierre Boucher poussa le dévouement jusqu'au sacrifice et à l'abnégation; comment il sut, par sa piété, former une phalange d'enfants qui ont fourni au pays des hommes instruits pour le gouverner, des religieux et des religieux pour le moraliser, des soldats pour le défendre et des cultivateurs pour le nourrir.

Nous avons assisté au siège de notre ville et à sa délivrance par quarante-sept braves français.

Maintenant, Messieurs, s'il était donné à Boucher de passer parmi nous, ce soir, comme il serait content de saluer tous ces jeunes patriotes du Séminaire des Trois-Rivières; comme il remercierait Dieu d'avoir fait pousser sur sa terre trifluvienne une génération aussi française et aussi catholique.

Mais par contre, s'il était donné à l'ombre de ce héros de visiter le lieu de ses exploits, la terrasse et son fief devenu plus tard le fief Niverville, il

verrait un grand exemple à l'ingratitude humaine. Quoi! après avoir guidé la ville d'une main sûre au travers mille dangers, l'avoir sauvée d'une destruction complète, il se voit oublié par ceux-là mêmes qui jouissent du fruit de ses labeurs!

Réfléchissons, Messieurs, et nous comprendrons que nous avons manqué au devoir sacré de la reconnaissance. Il faut que nous immortalisions dans le bronze la figure auguste du très honorable Pierre Boucher.

Je demande donc que, sur le Platon on lui érige un monument. On tournera la figure de l'ancien gouverneur du côté du fleuve, afin qu'il continue de faire sentinelle.

Ovilá H. BROUILLETTE.
RHÉTORICIEEN.

Nota:—Le jeune orateur n'avait que dix minutes à sa disposition. La Rédaction.

S. DUGAL

Courtier d'immobilier, administrateur de successions, et agent général. Comptable, Auditeur, Curateur, Liquidateur et Agent d'Assurance.

Correspondances Sollicitées.

136, NOTRE-DAME, Trois-Rivières

Lisez le "Bien Public et vous serez au courant de toutes les nouvelles.

DE L'Education Eucharistique des Enfants

Dans la Famille, à l'École, au Catéchisme

PAR

Monseigneur H. BARIL, P. A. V. G., des Trois-Rivières

AVEC LE

Décret de Sa Sainteté Pie X

Sur l'âge d'Admission à la Première Communion et des Premières Notions de Catéchisme pour les Petits Enfants.

Prix l'Exemplaire 10c. Prix la douzaine \$1.00 Prix le cent \$6.00

Notions de Catéchisme, seules 50c le cent.

Envoi à la charge du destinataire. S'adresser à l'auteur ou aux libraires.

Ne cherchez pas !...

P. J. HEROUX,

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

Est tout trouvé pour vous donner entière satisfaction

Gants, Cravates, Cols, Chapeaux, Chemises, Etc.

21 Rue DES FORGES. Tél. Bell 60.

J. A. DUPLESSIS

Ingénieur - Mécanicien

MANUFACTURIER D'ENGINS : A Gazoline, de Marine, et Stationnaires.

Réparations de toutes sortes en Fonte, Fer et Cuivre.

33, Rue St-Georges, - Trois-Rivières.

28 RUE STE-MARIE, ou MANOIR : Pointe du Lac.

Téléphone 558

ANSELME DUBÉ

Contracteur Général

Ouvrage fait avec tout le soin et la diligence désirable

Téléphone 347 180 Rue NOTRE-DAME.

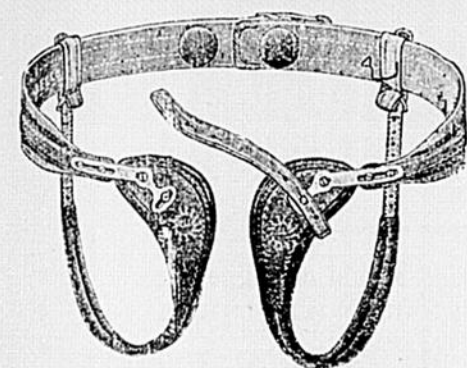
C. J. N. Teasdale,

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

Assortiment complet de Fourrures, Couvertes de laine, Douillettes pour lits ainsi que toutes marchandises d'hiver.

Nous vous demandons de venir vous en rendre compte par vous-même.

Deux Questions s. v. p.



Souffrez-vous d'une Hernie ?

Si vous avez une Hernie, rendez-vous au numéro

47 Rue Du Platon et l'on vous ajustera une bande qui conviendra à votre cas.

Souffrez-vous de Dyspepsie ?

Tout probablement. Alors prenez

LE SEL DE SANTE PELTIER

et vous serez certainement guéri

PRIX : 50c LE FLACON

J. A. PELTIER

PHARMACIEN-CHIMISTE

47 Rue Du Platon, Trois-Rivières

Examen Scientifique de la Vue

Si vous avez souvent mal à la tête et des troubles d'estomac, ce sont vos yeux qui en sont la cause.

Nos verres toriques sont les meilleurs pour voir de loin et de près. Vous saurez à quoi vous en tenir avoir consulté les spécialistes

J. P. MEUNIER, O. D.

OPTICIEN

172 Notre-Dame, Les TROIS-RIVIERES.

Examen des yeux gratis et satisfaction garantie.

Notes de la Session

"Nous avons, dit-il, l'an dernier, prétendu que la question d'organiser une marine de guerre canadienne est si importante qu'il faut consulter le peuple avant de la résoudre. Nous maintenons cette attitude. M. Laurier a ouvert un comté, sûr, où il faisait élire un de ses partisans depuis 1887. Ses adversaires, les nationalistes, l'y ont battu, avec les mêmes arguments que ceux dont il se servait en 1896 contre Sir Charles Tupper. Que n'a-t-il donc consulté le peuple avant de mettre dans les statuts le bill Brodeur ?"

"Je le soutiens, dit M. Laurier, ça n'a pas été la défaite de notre parti non plus que de notre politique. La lutte finie, nos ennemis se sont empressés de nier leurs appels démagogiques, et ils ont tous protesté de leur loyauté à l'Angleterre."

"Nous ne le ferons pas, dit M. Laurier, mais si nous le faisons, nous y citerions vos discours incendiaires de Drummond-Arthabaska."

"Alors, riposte M. Monk, ouvrez donc un comté dans Ontario."

"Non pas, dit M. Laurier, ce sont là d'inutiles défis. Nous n'avons, nous qu'une politique, la même partout. Et puis l'opinion de Drummond-Arthabaska n'est pas celle de partout, ce n'est pas celle des Provinces Maritimes où l'on comprend mieux la question, non plus que celle de la Colombie-Anglaise et des autres provinces. Et, en dépit du clan nationaliste, notre politique, à nous, triomphera finalement."

M. Laurier s'assied, acclamé par la droite, tandis que, à gauche, certains, dérisoirement, applaudissent et crient: "Drummond-Arthabaska."

Le débat se poursuivra demain, M. Monk, au cours de la journée, répondra à M. Laurier. L'on peut s'attendre à un énergique discours du député de Jacques-Cartier, et à la réfutation des assertions de M. Laurier, quant à la défaite de Drummond-Arthabaska.

A la reprise du débat mardi, M. Monk donne sa version sur l'élection de Drummond.

Le discours de M. Monk est la pièce de résistance de la journée. M. Laurier avait cru bon, la veille, de traiter de déloyale l'opposition faite à la marine de guerre, dans Drummond-Arthabaska, M. Monk a vigoureusement relevé ces paroles et montré comme M. Laurier avait lui-même, le 10 octobre dernier, à Montréal, présenté sa politique sous un faux jour, aux électeurs de Québec.

Dès le début de son discours, M. Monk estime qu'on devrait ajouter à la liste des calamités publiques, dont nous priions le Seigneur de nous délivrer, certains journaux comme celui de Billy MacLean, et les correspondants de l'espèce de celui du World, à Montréal.

M. Monk remarque ensuite comme le discours du trône est discret quant à la question de la marine de guerre, la plus grave dont le Canada se soit occupée depuis 1867.

"Nous avons eu, dit-il, une élection excessivement importante, il n'y a pas trois semaines. Elle indique le sentiment du peuple; et le discours du trône ne semble pas le constater."

"Cette élection indique, par son résultat, que le peuple tient à être consulté. L'on a mis au panier les requêtes de 50,000 citoyens, à ce sujet, mais le peuple n'entend pas qu'on marche d'avant sans prendre son avis sur un sujet qui entraîne notre participation aux guerres de l'Empire. Et voilà pourquoi je dis que le discours du trône devrait nous apprendre ce que le gouvernement se propose de faire à ce propos."

M. Monk rappelle ensuite dans quelles circonstances a eu lieu la bataille de Drummond-Arthabaska, de quelles précautions M. Laurier a entouré, — après la manifestation payée qu'on lui a faite à Montréal le 10 octobre, — le choix du candidat Perrault, désigné à l'avance par M. Laurier, il mentionne le fait que M. Perrault, d'abord choisi en sous-main, a pu organiser d'avance la bataille, et ceci, que le comté, forteresse libérale depuis 1887, est immense et semblait devoir élire Perrault.

Celui-ci est officiellement choisi à une convention présidée par M. Laurier, et à chacun des membres de laquelle on a payé \$4.00, comme indemnité. M. Monk évalue à \$50,000 les sommes dépensées par les ministériels dans la division, et dit qu'il y avait assez de boisson pour faire flotter le "Rainbow" et le "Niobé."

L'opposition, sans argent, sans boisson, a eu un candidat choisi par des libéraux mécontents, et a fait la lutte avec des ressources fort minces, elle n'a pas imprimé la fameuse brochure dont on parle tant et qui pourrait bien être l'œuvre de ministériels décidés à s'en servir ensuite contre leurs adversaires, tactique dont ils ont déjà usé à maintes reprises.

La droite proteste, M. Laurier fait des signes de dénégation, mais M. Monk ajoute :

"Nous n'avions même pas un seul exemplaire du rapport de la conférence Impériale de 1909; j'ai écrit trois fois à Ottawa pour en avoir, à chaque fois on m'a répondu qu'on ne pouvait m'en envoyer. N'est-ce pas là un fait qui démontre comment on traitait le peuple, en nous refusant même le document le plus important à ce propos ?"

A cet endroit de son discours, M. Monk établit, grâce à une déclaration assermentée de M. P. E. Lamarche, que le Notaire J. H. Bégin, de Windsor Mills, a catégoriquement dit, dans Drummond-Arthabaska, que la marine de guerre nous servirait pour conquérir notre indépendance, et aussi pour régler nos comptes avec la métropole, si les événements de 1837 se répétaient.

M. Monk, ensuite, affirme que la presse ministérielle a dénaturé les paroles des orateurs autonomistes dans Drummond-Arthabaska, et prend à partie M. Laurier, qu'il accuse d'avoir, le 10 octobre 1910, dans un discours tiré à cet mille exemplaires, re-

présenté sous un faux jour sa politique navale, en tentant de faire croire qu'elle date de longtemps, lorsque, en vérité, à chaque conférence impériale, jusqu'en 1909, M. Laurier l'a repoussée, et a posé en champion de l'autonomie nationale, jusqu'en 1909, alors que, cette année-là, il acceptait un plan d'organisation militaire impérial, par ordre-en-conseil secret.

"Nous avons grâce à M. Laurier et M. Brodeur, dit M. Monk, consenti à construire une flotte pour prendre part à toutes les guerres de l'Empire, ainsi que l'a lui-même admis M. Fielding en avril dernier. Et néanmoins M. Laurier persistait le 10 octobre dernier à cacher le sens véritable de cette loi au peuple de Québec. Qui donc a voulu tromper les électeurs de Drummond-Arthabaska, si ce n'est M. Laurier lui-même ?"

A ce moment, M. Talbot, veut interrompre l'orateur, et lui rappeler certaines paroles de M. Laverge à Montmagny. La gauche fait du bruit, lui crie: "Essayez-vous!" et M. Monk, au grand amusement des Anglais, rappelle à M. Talbot la fable du Loup et du Chien, de Lafontaine, faisant allusion au collier des gras députés de la droite.

M. Monk lit les articles du Soir de 1896, contre les achats de fusils, et rappelle qu'au lendemain du 3 novembre, trois grands journaux agricoles d'Ontario ont dit que la province d'Ontario, consultée, rendrait un verdict analogue.

"Nous ne voulons pas le séparatisme, dit-il, quoi qu'en pense M. Maclean, nous ne voulons pas de l'annexion, nous ne voulons que le peuple soit consulté. Est-ce là déloyalisme et trahison? Lord Tweedmouth, en 1907 disait lui-même qu'on ne peut nous demander de contribuer à la défense de l'Empire, si nous n'y sommes pas représentés. Pourquoi serait-il déloyal de dire notre opinion et de discuter si oui ou non, nous devons sortir du "statu quo"? Je respecte les impérialistes, mais je dis que ceux-là qui veulent empêcher le peuple de dire ce qu'il pense de leur politique sont des ennemis dangereux de la liberté et de l'Empire. Au reste, nous voulons la défense de l'Empire, et nous ne sommes pas des lâches, comme l'a dit M. Brodeur en nous calomniant. Nous suivons la vraie politique libérale conservatrice, celle de Lafontaine, Morin, McDonald et Cartier: nous y sommes fidèles, et nous estimons qu'on ne peut nous demander de faire davantage que le voulait le duc de Devonshire, qui ne nous demandait que de nous occuper de la défense du Canada seul, rien de plus."

M. Monk dit que la loi Brodeur fera de nous la chose des Anglais d'Angleterre, et que même les Anglo-saxons du Canada ne veulent pas cela: il en a eu la preuve à Montréal, peu de jours après le 3 novembre, au Y. M. C. A. où des Anglo-Saxons canadiens l'ont écouté avec respect.

M. Monk a clos son discours d'une heure et demie en présentant la résolution suivante:

"La Chambre regrette que le discours

du Trône ne marque, en aucune manière, l'intention du gouvernement de consulter le peuple sur sa politique navale et sur la question générale de la contribution du Canada aux armements impériaux."

La réciprocité avec les États-Unis a été chaleureusement préconisée à la chambre des communes par le premier ministre, Sir Wilfrid Laurier.

Le premier ministre a dit que, en dépit de la dénonciation d'une entente réciproque qu'on a entendu récemment de certaines parties du Canada, il est convaincu qu'une majorité des Canadiens sont, comme lui, en faveur d'obtenir un meilleur accès aux marchés des 90,000,000 d'habitants des États-Unis.

Sir Wilfrid a prédit que des relations satisfaisantes résulteraient des négociations qui avaient été entreprises, et que les commissaires canadiens reviendraient de Washington avec un traité de commerce qui signifierait pour le Canada paix, honneur et prospérité.

Le rapport du général Sir John French sur l'inspection des forces de la milice canadienne, sous les instructions du conseil impérial de l'armée et le rapport du major général Sir Percy Lake, sur la meilleure méthode pour donner effet aux recommandations faites par le général French, au point de vue de la meilleure organisation et de l'efficacité générale des forces militaires au Canada, a été déposé après-midi, sur la table de la chambre des Communes par Sir Frédéric Borden. Les deux rapports constituent la critique la plus compréhensible et la plus complète de l'état général de la milice au Canada, qui ait jamais été présenté au parlement.

En résumé, le général French fait constater les inconviénients dans une organisation suffisamment développée, dans une connaissance imparfaite dans le fait que les constatations des qualifications pour les officiers et les officiers sans commission ne sont pas assez rigoureusement observées et que ces derniers ne sont pas forcés de remplir leurs engagements.

Il suggère de nombreuses réformes au sujet de la réorganisation, de l'entraînement en temps de paix, de la pratique d'artillerie et de mousqueterie, des armements et de la munition, des écoles d'instruction, des champs de campement et des manèges, des services administratifs, etc. Il constate, en même temps, que des progrès substantiels ont été faits durant les dernières années et il remarque en concluant: "Jugeant par ce que j'ai vu du matériel excellent et du bel esprit qui semble régner dans tous les rangs et prenant en considération les progrès marquants qui ont été faits durant les dernières années, et les signes évidents de sa continuation dans l'avenir, je serais incliné à penser qu'après longtemps que se maintiendra le présent état de chose dans l'Amérique du Nord, le système existant s'il est strictement administré sur une base solide d'organisation de paix, devrait suffire pour rencontrer les besoins du Dominion."

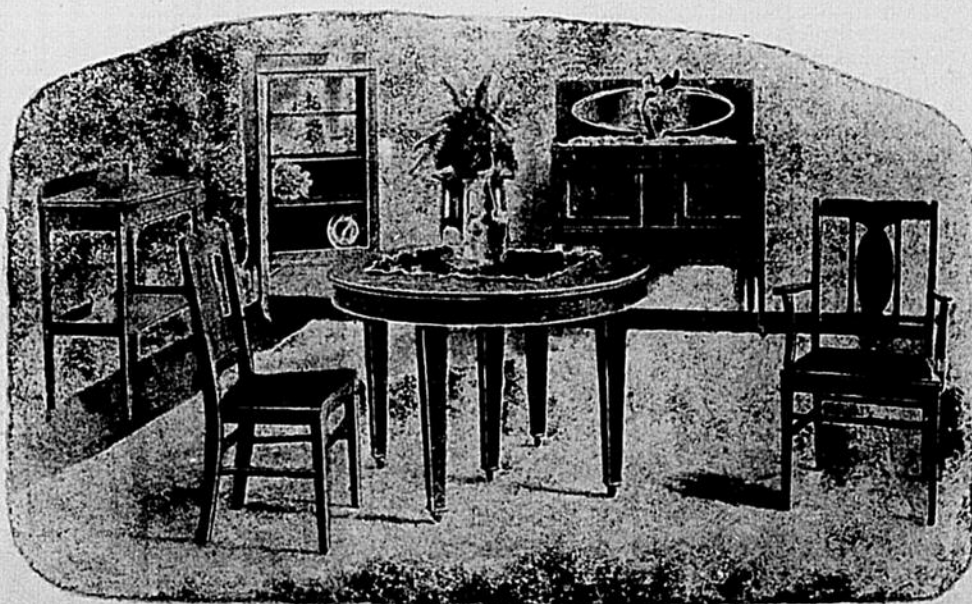
(A Suivre sur la 4ème page)

Meubles à Bon Marché

Au Grand Magasin de

LOTTINVILLE & CARIGNAN,

Avec notre nouveau et grand magasin, nous pouvons vous offrir un choix des plus considérables. Grâce aux occasions spéciales offertes pour tous nos meubles nous faisons de bonnes affaires. Avant d'acheter des meubles, demandez nos prix et rappelez-vous que vous pouvez tous profiter de nos Grandes Réductions.



Si nous vous Vendons des Meubles,

Vous pouvez compter sur leurs qualités durables leur fini supérieur et leurs dessins artistiques. Nous vous offrons un choix très varié dans toutes les lignes. Nos grandes réductions de prix vous fournissent l'occasion de faire de grandes économies sur vos achats. Nous offrons des occasions spéciales à notre rayon des Tapis. C'est le temps et c'est ici l'endroit pour acheter de bons MEUBLES et TAPIS à bon marché.

LOTTINVILLE & CARIGNAN,

111 Rue BONAVENTURE, Trois-Rivières.

La Banque Provinciale DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900.

SIEGE CENTRAL : 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL, CANADA

BUREAU DE DIRECTION

Président : M. H. LAPORTE, Vice-Président : M. W. F. CARSLLEY

Monsieur G. M. BOSWORTH, Honorable L. BEAUBIEN

Monsieur ALPHONSE RACINE, Dr R. P. LACHAPELLE

Monsieur TANCRÈDE BIENVENU.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires censeurs)

Prés. : Hon. SIR ALEX. LACOSTE, Vice-Prés. : A. S. HAMELIN

Hon. SIR LOMER GOUIN

Gérant Général : TANCRÈDE BIENVENU

Auditeur : A. S. HAMELIN Inspecteur : J. W. L. FORGET

La Banque Provinciale du Canada, accepte le compte d'épargne depuis \$1.00

Elle paie l'intérêt sur les dépôts 2 fois l'an. Elle est la seule Banque Canadienne

Française dont le département d'épargne est contrôlé par un bureau de Commissaires-Censeurs.

Vous pouvez aussi déposer votre argent sur **Certificat de Dépôt** spécial, payable

Huit jours d'avis et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3 1/2 p. c.

l'an, suivant le terme pendant lequel la somme sera restée en dépôt, savoir : 3 mois, 3 p. c.

6 mois, 3 1/2 p. c., 12 mois 3 3/4 p. c. Il n'est émis de certificat toutefois que pour une somme

de \$500 ou plus.

SUCCURSALE AUX TROIS-RIVIÈRES

BUREAU : 56 RUE DES FORGES,

NAPOLEON LANGLOIS,

GÉRANT.

L. Massicotte TEL. BELL 139. J. A. Panneton

Massicotte & Panneton

EPICIER

Notez bien.— Faire vos achats à ce magasin veut dire :

ECONOMIE DOMESTIQUE

Marchandises de première classe et à très bas prix.

Une idée : Essayez notre Vin de 60c le gal.

Ce magasin fermera tous les Mardis et Jedis à 7 hres, p. m.

TÉLÉPHONE BELL 546

A. Corbeil,

MARCHAND DE

Chaussures et Claques
32, Des Forges,
Les Trois-Rivières.

Nous donnons un escompte de 10c. par piastre sur tout achat. Un seul prix. Venez visiter notre magasin et voir nos bas prix.

G. COURTOIS, Gérant.

N. B.—On répare les chaussures.

ALLEZ AU MAGASIN MODERNE

GENEST & CLOUTIER

POUR ACHETER VOS

Remèdes Patentés et vos Parfumeries.

DEMANDEZ LE

Fer, Bœuf et Vin McCallum,

c'est un des bons toniques sur le marché

Nous avons les CHOCOLATS GANONG qui sont toujours frais.

Le TONIQUE BRÉSILIEN est excellent pour faire pousser les cheveux.—Une attention spéciale à messieurs les barbiers.

GENEST & CLOUTIER

TELEPHONE BELL 155

148, rue NOTRE-DAME, Les Trois-Rivières

L. Dassylva & Cie

MARCHANDS DE CHAUSSURES

41 Rue Du Platon

On donne un escompte de 10%

Sur tous les achats au comptant d'ici au premier

Novembre prochain (1910)

On Répare les Chaussures.

On demande

Une jeune fille de bureau, sachant l'anglais et le français, ainsi que la clavigraphie, Références exigées. S'adresser au Bien Public.

Sauvons les Petits Enfants !

Le "Bien Public" a publié l'autre jour la statistique mortuaire de notre ville pour le mois de septembre dernier. Sur 23 décès, on en comptait 19 pour les enfants au-dessous d'un an. Une moyenne de 87% sur la mortalité générale. C'est vraiment désolant de voir la mort faire tant de victimes chez ces pauvres petits êtres. Combien de fois le président du Comité de Santé, le dévoué docteur Panneton, n'a-t-il pas répété son cri d'alarme et demandé qu'on s'efforce d'entraver le fléau de la mortalité infantile !

Nous voulons faire écho à son appel en reproduisant ici les avis que donnait aux mères, voici quelque temps déjà, l'Association Médicale du district des Trois-Rivières. Nous publierions périodiquement ces conseils pour l'instruction des mères : nous supplions ces dernières d'en tenir compte et de s'en bien pénétrer, afin qu'elles nous conservent tant de vies nécessaires à l'avenir de la race.

Conseils pratiques aux Mères de Famille

I Le lait maternel est la seule nourriture qui doit être donnée à l'enfant jusqu'à l'âge de 12 mois : ce n'est que par exception qu'on peut après 8 mois permettre des nourritures préparées ou des bouillies légères. Ces dernières doivent, dans tous les cas, être bien cuites et préparées avec beaucoup de soin.

II Lorsque l'allaitement maternel est impossible ou insuffisant, on doit donner le lait ordinaire qui sera préparé de manière à ressembler autant que possible au lait maternel, quant à sa composition et à sa température. Pour cela, le lait doit être légèrement sucré et contenir pendant les 2 premiers mois, 2 tiers d'eau bouillie pour 1 tiers de lait ; de 2 à 4 mois, moitié eau et moitié lait, et de 4 à 6 mois un tiers d'eau pour 2 tiers de lait. A 8 mois, on donne le lait pur qui n'occasionne jamais de maladie.

III Pour les enfants encore plus que pour les adultes, il est important de prendre la nourriture à des heures régulières, et on doit au besoin éveiller l'enfant pour assurer cette régularité. Le lait doit être donné à la chaleur du sang et toutes les 2 heures et demie jusqu'à 2 mois, de 2 à 4 mois toutes les 3 heures et de 4 à 6 mois toutes les 4 heures. On peut cependant, faire boire l'enfant un peu moins souvent durant la nuit.

IV Pour faire boire les enfants, on ne doit jamais se servir des bouteilles nourrices à tube ; on ne doit pas non plus laisser les enfants garder constamment dans leur bouche les sucres en caoutchouc, surtout celles qui ont une ouverture.

V S'il survient de la diarrhée, il faut suspendre toute nourriture, surtout le lait, jusqu'à ce que les selles deviennent naturelles ; on peut durant ce temps, donner au petit malade de l'eau de riz, de l'eau de blé ou seulement de l'eau pure.

VI Il faut baigner tous les jours les jeunes enfants, surtout quand ils sont malades.

VII L'habitude de donner aux enfants des sirops calmants ou des potions contenant des boissons fortes est tout à fait condamnable.

VIII A partir de 12 mois on peut donner, outre le lait, des bouillons dégraissés et surtout des œufs peu cuits ; ne donnez jamais de bonbons aux enfants.

IX La dentition ne cause jamais la diarrhée et très rarement d'autres maladies.

X Au besoin surtout durant les chaleurs, stérilisez le lait ; pour cela, mettez dans de petites bouteilles nourrices ou autres, la quantité de lait suffisante pour un repas de l'enfant, placez debout dans une chaudière ou dans un appareil à stérilisation achetez chez le pharmacien, autant de ces bouteilles que l'enfant boira de fois dans les 24 heures. Emplissez cette chaudière d'eau froide jusqu'au niveau du lait, puis faites bouillir cette eau pendant 30 minutes. Enlevez ensuite les bouteilles de lait, gardez-les bien bouchées et sur la glace si c'est possible.

XI L'usage du berceau est pour le moins inutile ; surtout on ne doit jamais bercer un enfant qui vient de boire.

XII Les vêtements du bébé ne doivent en aucune manière gêner les mouvements de la poitrine ou des membres, le maillot ou la bande abdominale trop serrés sont préjudiciables à la santé.

Association Médicale du District des Trois-Rivières

E. F. PANNETON, M. D.

Président.

C. E. DARCHÉ, M. D.

Secrétaire.

i. f. p. s.—j. n. o

Terre à Vendre

A Mont-Carmel, 112 arpents cultivables et le reste en bois debout, machines agricoles, de tout genre ; troupeau d'animaux. Conditions faciles. S'adresser à

J. de M. AYOTTE,

216 rue Public, La Grand'Mère

Les Travaux Publics

Le Revenu

District du St-Maurice

Le revenu accru dans ce district, s'est élevé à \$47,332,02, ou \$12,966,12 de plus qu'en 1908-09.

Les perceptions se sont élevées à \$36,780,58.—\$2,414,72 de plus qu'en 1908-09.

Droits accrus en 1909-10 et non perçus, \$10,551,44.

Le montant en souffrance des droits accrus avant le 1er juillet 1892 n'a pas changé, savoir : \$14,486,49, et devrait être bifé pour les raisons données dans l'état No 6 ci-joint.

La quantité de pièces de toutes espèces, qui ont passé dans les ouvrages, s'est élevée à 4,917,017 ou 1,282,829 de plus qu'en 1909-10.

C'est la première fois depuis que j'ai pris charge de ce district en 1892, que je n'ai pas perçu tout le revenu accru durant l'exercice financier, et alors une explication semble nécessaire.

Le 24 avril 1909, les estacades furent toutes posées à Trois-Rivières, l'eau du Saint-Laurent étant alors très basse, et plus tard on a posé les estacades en amont de cet endroit. L'eau monta rapidement pendant quelques jours, le 18 mai l'estacade de Saint-Jacques des Piles et environ 400,000 billets ont descendu la rivière jusqu'à la Pointe à Bernard, où ils furent retenus par l'attention du gardien des estacades, mais les billets continuèrent à venir jusqu'au 20 mai et il y avait alors 450,000 billets dans les estacades, et si l'eau n'avait pas commencé à baisser, il est difficile de dire quelle aurait été la perte des marchands de bois. La plus grande partie de ces billets appartenait à Laurentide Paper Co., de Grand'Mère, et c'est à cause de la perte qu'on prétend avoir souffert par la descente des billets que l'on refuse de payer le montant des impôts, s'élevant à \$10,551,44, rapporté en souffrance.

Depuis que les livres ont été fermés, la compagnie m'a envoyé un chèque pour la somme de \$6,841,62, plaçant leur perte à \$3,709,62.

J'espère que cette affaire sera bientôt arrangée.

Je ne sais pas si on a attiré l'attention de la Commission de la Conservation sur le sujet que j'ai mentionné dans mes rapports annuels depuis 1901 c'est-à-dire, la constitution d'une réserve dans la région entourant la chaîne des lacs, connus sur le Saint-Maurice sous le nom des eaux Manuan, et l'emmagasinement des eaux par une série de barrage ; ces derniers ont été commencés par des fabricants du Saint-Maurice, mais seulement qu'en petit. Le projet que j'ai déjà décrit ne coûterait pas une somme pouvant inviter la critique et pourrait être installé comme étant une amélioration publique, qui donnerait un revenu suffisant pour payer l'intérêt et le fonds d'amortissement, sans être une charge sérieuse pour les marchands de bois et les fabricants qui en bénéficieraient.

TERRE A VENDRE

Une terre située à 7 arpents de l'église, 3 arpents de largeur et 33 arpents de longueur, toute en culture, bien bâtie, avec tout le roulant, animaux et instruments agricoles.

AUTRE TERRAIN—250 arpents en culture et de 350 arpents en bois avec bonne conditions. S'adresser à

JEAN PLAMONDON

25 Oct. 6 m Ste-Thècle Co. Champlain

20 a 35% ESCOMPTE

Sur tous nos ameublements de salon, salle à manger, chambre à coucher, librairie, literie, prèlarts, glacières, voitures d'enfants, etc., etc.

Venez nous voir, nous sommes à votre disposition.

A. Laurin & Cie

No. 42 rue Du Platon
Entrepot 103 Des Forges



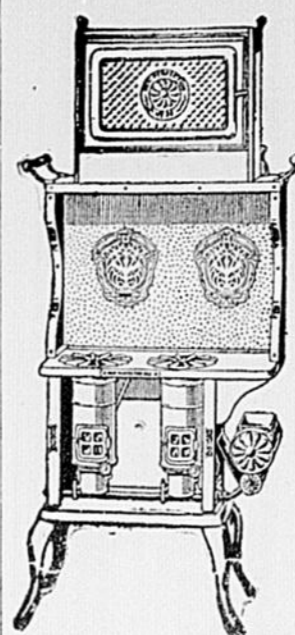
HABILLEZ-VOUS CHEZ

BLAIS & FRERE,

181 - RUE NOTRE-DAME - 181

—SULS AGENTS DES—

Habillements "Campbell's Clothing" 5 a. 1 an.



J. B. LORANGER

MARCHAND DE FER

24, RUE BADEAUX.

AGENT DU CÉLÈBRE POËLE

"NEW PERFECTION"

Essai Gratis et Prix Modéré

Une Protection en même temps qu'un Remède

Le grand défaut qu'ont la plupart des remèdes pour la toux, c'est qu'ils soulagent la toux simplement parce qu'ils enlèvent l'irritation locale. Ils aident très peu la nature à guérir l'inflammation, et ne font absolument rien pour fortifier les organes faibles.

L'Elixir Pin Blanc Composé avec Créosote de Williams

agit d'une façon différente. Il arrête la toux en soulageant l'irritation des voies respiratoires, il guérit la membrane muqueuse de la gorge et des poumons, et il fortifie tout le système et en particulier les organes qui ont été les plus affaiblis. Voilà pourquoi ce remède, non seulement guérit mais empêche le retour du mal.

PRÉPARÉ PAR **R. W. WILLIAMS,**
Pharmacien-Opticien, 20 Rue Hart.

Pour vos EPICERIES allez chez

Bellefeuille & Giroux,

MARCHANDS LICENCIÉS

GROS ET DETAIL

Coin Des Forges et Hart

Téléphone 310

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

Tel. 134 EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

EN FACE DU MARCHÉ

LOUIS BADEAUX

MARCHAND

A VENDRE

Magnifique ferme de 78 arpents de superficie avec batiment de 76 pds sur 33. Grange, écuries, etc., avec grand jardin, arbres fruitiers etc. Deux grandes maisons à trois milles des industrielles villes de Grand'Mère et de Shawinigan Falls, affaires d'or pour un homme actif. Cette ferme est estimée être à très bas prix, à \$3,500. Egalement à vendre :

Magnifique terre à bois de 100 arpents de beau bois franc érablière etc. aussi jolie petite maison et dépendances. S'adresser immédiatement à

Alex. Marchand
j. n. o. Shaw. Jct. Co. St-Maurice

A VENDRE

Quatre chevaux, deux terrains à Shawinigan Falls, neuf lots à Montréal, voisin des usines du pacific, attelages, voitures etc.

S'adresser à Dame A. CRÊTE
j. n. o. Grandes Piles

A VENDRE

Une magnifique propriété avec dépendances, appartenant à Achille Ducharme, marchand, village Laval Ste-Angèle, située en face du nouveau quai, et très avantageuse pour n'importe quelle ligne de commerce ou vie indépendante, est à vendre et à bon marché. Les personnes qui désireraient venir s'établir dans cette magnifique paroisse sont invitées à venir faire une visite. Pour plus d'informations s'adresser, le plus tôt possible, au propriétaire.

ACHILLE DUCHARME,
Village Laval, Ste-Angèle, P. Q.
1 mois 4 nov.

A Vendre

Un sofa, ameublement de salon, fournaise, deux tables, une garde-robe, un poêle de cuisine, une tondeuse. S'adresser à : M. Denis Labarre, chez M. Chs. Labarre, 13 St-Joseph.
j. n. o.

L'Ecole Falardeau

183 Rue Notre-Dame,
Audessus de Blais & Frere, 3-R.

Leçons d'anglais, Cours pratiques, complets, vous permettant de lire, écrire, épeler et parler l'anglais de la manière la plus correcte.

Leçons Privées ou Classes

Classes séparées pour les Dames. Prix modérés. Elèves reçus en tout temps.

AU BON MARCHÉ

J.A. Dostaler & Frère

— EPICIERS —

SPECIALITE: Foin Grains & Paille

39, Ste-Marie, Tél. 264
LES TROIS-RIVIERES.

Au Jour le Jour

C'est un fait que l'expérience confirme tous les jours : qu'il n'y a rien au monde de moins démocrate qu'un démocrate, de moins "partageur" qu'un socialiste. Presque tous les représentants du "prolétariat exploité" sont des farceurs qui vivent de la misère et de la naïveté des pauvres gens qu'ils exploitent, et qui élèvent souvent des fortunes scandaleuses sur les misères et les injustices sociales qu'ils se vantent de réparer. Ainsi Jaurès, l'éloquent Pindare de la "vieille" chanson chrétienne qui berce la misère humaine" possède un domaine de douze mille francs avec château à Bessonlet (France), Ed. Vaillant, farouche socialiste est propriétaire tri-millionnaire Marcel Sembat, plusieurs fois millionnaire, habite un hôtel très luxueux, rue Solferino, Paris; millionnaire Ferrer, millionnaire, Bebel le leader socialiste allemand; et au nouveau monde, Mitthel et Gompers reçoivent un traitement annuel d'au-delà \$12,000 dollars. Au Canada, les exploités ouvriers sont plus modestes. Verville, outre son indemnité parlementaire de \$2,500 reçoit un salaire de près de \$1200 des unions ouvrières. Le moyen de ne pas aimer les ouvriers avec un traitement pareil ! Il n'y a pas à dire, ça paie la démocratie, et n'allez pas demander à ces démocrates de partager, oh ! non ! Le plus triste en cela, c'est de voir les ouvriers se tourner vers ces exploités de leurs passions, contre des gens qui peinent et qui crèvent presque de faim pour leur venir en aide !

La session parlementaire qui vient de s'ouvrir à Ottawa promet d'être très mouvementée, si l'on en juge par les escarmouches qui viennent d'avoir lieu. La députation va enfin sortir de son long sommeil, tant mieux !

Le départ de M. Bourassa pour l'Europe semble avoir donné un regain de vie et un air belliqueux à certains ministériels.

L'honorable ministre des Postes au lieu d'aller paponiser en Afrique-Sud, devrait bien être ici en ce moment; nous saurions à quoi nous en tenir au sujet de notre bureau de Poste. Les uns disent que nous ne l'aurons pas avant les élections générales, les autres, qu'on le réserve pour une élection partielle à brève échéance ! Qui croire ?

Godfroy ne pouvant se consoler de la perte d'un fauteuil au Conseil Législatif, se venge en donnant dans le "Pays" des leçons un peu dures à ses chefs, et parfois, il leur cogne sur les doigts ! Dire que cet individu écrirait, cependant, tout le contraire, s'il occupait encore un fauteuil éditorial dans

un journal ministériel quelconque ! Quelle pitié !

Lavergne va partir de nouveau pour l'Ontario pour y prêcher l'évangile nationaliste ! Evidemment, la province sœur se castorise de plus en plus.

Du magistrat Leet, de Montréal, parlant des cinémas : "je dois dire d'après les informations reçues, que beaucoup de représentations données dans les théâtres, dans les cinématographes et dans les arcades à un sou, devraient être prohibées surtout aux enfants." Il se donne aux Trois-Rivières des représentations cinématographiques immorales, et cela arrive très souvent.

La loi défend de telles représentations. Pourquoi ne fait-on pas appliquer la loi ? Pourquoi ne prend-on pas les moyens de savoir ce qui se passe dans ces boutiques louches ?—Des enfants de 10, 12, 14 ans, vont se repaître là de saletés et rentrent à la maison à des heures indues. Nous l'affirmons parce que nous le savons. Le jour où l'opinion publique, s'émouvant à la fin, reprochera à ses mandataires leur trop longue insouciance, ceux-ci n'auront pas le droit de plaider ignorance.

COURRIERS

ST-TITE

La première communion des enfants de la ville et de la paroisse doit se faire la semaine prochaine. Environ 300 à 400 jeunes gens et filles vont s'approcher de "Jésus-Hostie". —Mardi le 22 courant a été célébré par le Rvd. J. B. Grenier, le mariage de M. Victor Laferrrière et Melle Rebecca Bergeron. Les heureux époux sont partis en voyage de noces. —M. Téléphore Lacoursière du "Bas du Fleuve" est en promenade pour un mois chez son père M. Odilon Lacoursière. —M. William Frigon, de St-Prospère, était à St-Tite au commencement de la semaine en visite chez des parents.

M. le Dr Emile Levesque de "Mexico," Mexique, était de passage cette semaine chez son frère M. Dénier Levesque.

M. le Dr Levesque arrive d'un voyage en Europe et doit retourner prochainement au Mexique.

—Dernièrement on a mis la main au "collet" d'un "Youpin" gommerçant à cassette et on lui a fait cracher un "beu de monnaies"

Avis aux autres "Sauterelles" qui viendront nous visiter, on leur fera donner un peu de sirop, nous dit-on !!

—Et nos petits vendeurs de boisson sans licence, il ne faut pas les oublier !!!

Un bon monsieur les a visités dernièrement, nous dit-on !!! Le vieux "De Kuyper" a dû en avoir une peur !!!

Pourtant, je parierais qu'il était en sureté !!!

A notre grande satisfaction, nous apprenons que le prix des viandes baisse de beaucoup.

Il est bien temps, n'est-ce pas qu'on nous donne une "p'tite chance" de ce côté-là.

—Vendredi le 18 nov. courant ont eu lieu le Service et les funérailles de Melle Antoinette Périgny, Tertiaire, fille de M. Liboire Périgny.

Nos sincères sympathies à la famille éplorée.

—Mde Philippe Ferron est l'heureuse mère d'une fille qui a été baptisée jeudi le 17 novembre courant sous les noms de Marie-Thérèse Simone. Parrain et Marraine : M. et Mde Amédée Lafrance, de Grand-Mère.

—Une joyeuse soirée a eu lieu chez Mademoiselle Blanche Marchand, à l'occasion de son anniversaire. Beaucoup de personnes y assistaient. Parmi celles-ci, on remarquait :

M. Jos. Allard et Melle Mirena Massicotte ; M. Wilbrod L'Heureux et Melle Léona Pigny ; M. Georges L'Heureux et Melle Jeuna Massicotte ; M. Arthur Paquin et Melle Rose L'Heureux ; M. Philippe Desaulniers et Melle Ida Allair ; M. Gascien L'Heureux et Melle Dorilda Paquin ; M. Lucien Lefebvre et Melle Blanche Marchand ; MM. Napoléon Chaguer, John Garceau, Joseph Allair, Ovide Allair.

A une heure avancée les invités se séparèrent enchantés et en gardèrent un long souvenir.

Ste-Anne de la Pérade

Nous avons assisté à un beau concert ici, dimanche. Ce concert avait lieu dans l'église. Il a été donné par les musiciens du collège du Sacré-Cœur, en l'honneur de Ste-Cécile.

Les chœurs ont très bien chantés et la musique était très belle.

Une foule d'au moins 1,500 personnes assistait à ce concert.

Voici le programme qui a été exécuté :

1. Ste-Cécile, chant exécuté par un chœur de 125 voix, accompagné par l'Harmonie du collège. (Musique arrangée par Z. Paquin.)

**Waterman's
Ideal
Fountain Pen**

C'est chez VANASSE & LEFRANÇOIS, que vous trouverez le meilleur choix de Plumes Fontaines Waterman, pour Cadeaux des Fêtes de Noël et du Nouvel An.

2. Old Comrades—C. Teike..... Harmonie
3. Quator: Birthday Waltz..... E. Kreutzer
- ère Clarinette..... A. Tessier
- 2e clarinette..... G. Bellisle
- Violon..... P. Bellisle
- Piano..... H. Gravl
4. On the Hike—J. O. Brockenshire. Harmonie
5. O Canada! Grand chœur de 125 voix par l'Harmonie
6. Sérénade "Lovers Good Night" Metzker..... Harmonie
7. Honeymoon—Sutton... Orchestre
8. O Canada, mon pays, ma patrie. Chœur acc. par l'Orchestre
9. Billboard—J. N. Klohr Harmonie
10. Morceau d'orgue: Fantaisie sur la Muette de Portici, arrangée pour orgue par E. Larrieu, exécuté par Z. Paquin
11. Tancredi—Grande ouverture par Rossini..... Harmonie
12. Le Pays..... Harmonie
- Grand chœur acc. par l'Harmonie (Arr. par Z. Paquin)
13. Les Vagues du Danube—Inavovici..... Harmonie
14. La Patrie..... Harmonie
- Chœur acc. par l'Orche (Arr. par Z. Paquin.)
15. Star of Hope—M. Beyer..... Harmonie
16. Morceau d'orgue: Recueillement composition de l'abbé Délepine, extrait des échos jubilaires des maitres de l'orgue. Exécuté par..... Z. Paquin.
17. The Blue and Gray Patrol—J. Cox..... Harmonie
18. Chantons le Peuple Canadien... Chœur acc. par l'Orchestre (Arr. par Z. Paquin)
19. Sortie: Midshipman—J. Laurendeau..... Harmonie

Bondy & Beaulac

MARCHANDS-TAILLEURS
Agents des Vêtements "Fit-Rite"

Coin Bonaventure et Ste-Marie
Les Trois-Rivières.

Quel Avantage ! . . .

A peine êtes vous entré en Gare du C. P. R. aux Trois Rivières, que vous pouvez faire vos achats de Marchandises-Sèches, en vous adressant chez :

P. DUFRESNE, Marchand de Nouveautés,
56, Rue Champfour, 56

Seul agent du célèbre vêtement : **Leader Brand !**

Spécialités pour hommes : Chemises, Camisoles, Caleçons, Sweaters. Bel assortiment de : Cravates et Gants.

Un Seul Prix. Demandez nos Cartes pour Cadeaux

=Augmentez=

LE RENDEMENT DE VOS TERRES

En Employant les Engrais Complets

— DR LA —

Lesage Packing & Fertilizer Co. Ltd.

Ces engrais contiennent tous les éléments nécessaires au développement des plantes et assurent une bonne récolte.

Faites l'Essai et cela vous Paiera

Ces engrais sont vendus avec l'analyse garantie. Toutes les terres peuvent donner de bonnes récoltes.

Grand Profit pour le Cultivateur

On Demande partout des Agents Actifs et Responsables. GRANDE CHANCE DE SUCCÈS

Pour Brochure et Renseignements écrire à

Lesage Packing & Fertilizer Co. Ltd.

102 Rue Nazareth, Montréal.

Heney Carriage Co.

MONTREAL.

Sleighs de Courses, (Ste-Catherine)

Sleighs de Famille,

Carioles de Québec,

Couchettes et Sommiers.

JOS. A. DESILETS,

57 St-Antoine, Phone 533 Les Trois-Rivières.

CONCERNANT L'ÉPARGNE

Chiffres montrant des résultats obtenus sur une base de 4% d'intérêt par année.

Montant déposé	Intérêt gagné	Montant total
\$100.00	9.32	\$109.32
200.00	18.64	218.64
300.00	27.96	327.96
400.00	37.28	437.28
500.00	46.60	546.60
600.00	55.92	655.92
700.00	65.24	765.24
800.00	74.56	874.56
900.00	83.88	983.88
1000.00	93.20	1093.20

Il vous fera plaisir de voir votre **Compte d'Épargne** grossir petit à petit. Intérêt payé deux fois par année. Récompte des Dollars. Votre argent porte intérêt sur réception des dépôts.

4% alloué sur dépôts

P. E. PANNETON
BANQUIER
8, Rue HART, Trois-Rivières, Qué.

J. A. MILOT Tél. Bell 253 J. A. F. MILOT

Pourquoi ne pas Economiser votre Argent ? C'est si facile !!! Si vous allez chez

MILOT & FRERE,

EPICIERS LICENCIES EN GROS ET DETAIL. Coin St-Georges et St-Philippe.

Là on vous donne toujours une marchandise de première qualité, au prix les plus bas. Une visite vous en convaincra.

Spécialités : Beurres, Fromage, Grains, Chaux, Etc.

LE BIEN PUBLIC

Publié aux Trois-Rivières PARAISSANT Le MARDI et le VENDREDI Rédaction: 17 Rue St-Pierre Téléphone, 434 Administration: 3 Rue Hart Téléphone 302 ABONNEMENT CANADA { AN \$1.00 6 MOIS 0.50 ETATS-UNIS { AN \$1.50 6 MOIS 1.00 Tarif des Annonces 1ère insertion, la ligne 10c Insertions subséquentes, la ligne 5c Annonces Commerciales Le pouce carré, première insertion 7c " " insertions subséquentes 5c N. B.—Ce tarif est tablé sur l'édition de mille exemplaires. Par chaque mille additionnel, l'augmentation est de un centin. Petites Annonces 1 Insertion 25c. 3 Insertion 50c. 8 " \$1.00 Décès 25c. Mariage 50c Impressions de toutes sortes Factums, Pamphlets, Circulaires, Entêtes (de lettres, Etc., Etc.)

Errata

Dans la chronique publiée vendredi dernier sous le titre de 'Ca et Là', en première page, au lieu de 'les femmes sauvages se croiraient déshonorées si elles n'avaient pas d'enfants,' lisez 'les femmes sauvages se croyaient déshonorées si elles...' Il s'agit bien ici des femmes sauvages d'autrefois et non de celles d'aujourd'hui. Dans la même chronique et dans la même colonne je vois qu'au milieu du XX-IIIe siècle, Pombal etc.: lisez, s. v. p. 'au XVIIe siècle.'

Dans l'article de Jean-Baptiste, au Séminaire, je cueille ces perles: 'En d'autres termes que la fin justifie les moyens' à la place de: 'En d'autres termes, et par (sic) simplicité de l'âme cause, (sic) de son incorruptibilité, (resic) ceci en langage ordinaire signifie: 'Et par la simplicité de l'âme, cause de son incorruptibilité.'

RETRAITE

La retraite des enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Lamotte, commencera jeudi à 7.15 hrs du soir.

A la Canada Iron Corporation, la semaine dernière, M. Joseph Hamel, un des employés, a été victime d'un grave accident. Il y a, à certain endroit, une ouverture qui donne sur une profondeur d'une trentaine de pieds. C'est le moule pour les tuyaux fabriqués à la manufacture. Or la lumière électrique ayant fait défaut, M. Hamel, malgré certaines précautions sans doute, fit une chute au fond de cette excavation. Il fut retrouvé quelques temps après par le gardien de nuit qui fut heureusement amené à faire la triste découverte par les gémissements qu'il entendait. Parait-il que c'est pour la 3ième fois de sa vie que M. Hamel est précipité au fond de cet abîme. Et on rapporte que cette fois, on désespère de le conserver à la vie.

Un homme aussi s'est fait massacrer un pouce, au travail, la semaine dernière.

Il est rumeur que la faute pour l'accident où M. Hamel a peut-être trouvé la mort, est imputée à différentes causes.

Messieurs Vanasse & Lefrançois sont à faire l'impression de l'annuaire de l'hôpital St-Joseph. Ils ont été les plus bas soumissionnaires.

Montréal

Madame Arthur Cossette de St-Prospier ainsi que sa nièce, Mme Trotter de St-Stanislas, étaient en promenade la semaine dernière chez son frère Dolor Gagnon, à Montréal. Elles sont revenues enchantées de leur voyage.

Madame O. P. Jacques, de Boston, est en visite chez Madame Adolphe Pelletier, sa fille, au No 172 Bonaventure.

On annonce que la trois fois célèbre comédie 'Les Bossus de Québec' sera jouée dès le 14 décembre prochain. Ce sont des jeunes gens du Cercle Lavolette qui préparent la pièce en question.

Il y a eu une séance régulière du Conseil de Ville, hier soir.

Au boulevard, les travaux sont suspendus, pour le ciment. Des affiches défendent au public de pénétrer sur les lieux, parce que dangereux.

Au coin des rues des Forges et Royal chez M. Arthur Dufresne, il se fait des travaux préliminaires pour la construction prochaine d'un grand hôtel tout à fait à la mode.

A l'école des Ursulines, quartier St-Philippe, on travaille d'action à la construction qui agrandira beaucoup cette école.

Au carré Victoria, il se fait du travail, cet automne. L'on tient à faire de ce carré une merveille d'art.

Sur la rue Plaisante, il s'élève un beau patinoir. M. L. P. Désaulniers est le promoteur de l'œuvre.

Et la neige viendra tout de même cet hiver, croyons-nous.

Vendredi dernier, une réunion des plus joyeuses eut lieu à Ste-Marguerite, chez M. Roméo Bellemare. Il s'agissait de fêter la Sainte-Catherine, et ce fut dignement accompli. L'organisateur de cette veillée tout à fait récréative, fut M. Alfred Bettez. Quatre vingt-quinze invités prirent part à la fête. La musique ne pouvait y faire défaut puisque l'on avait même un orchestre. Personne ne s'y était rendu pour autre chose que pour se récréer et personne n'est revenu sans s'être tout à fait récréé.

Un homme nerveux qui laisse tomber sur le parquet sa magnifique pipe en écume de mer, la casse. La pipe 'Peterson' ne cassera pas dans les mêmes conditions. Achetez-la chez N. E. Godin, rue Des Forges.

Mme Joseph Leprohon recevra tous les 2ème et 4ème mercredi à sa résidence, 33 ave. Lavolette.

Des soumissions seront demandées bientôt pour tout l'ouvrage en fer qui entrera dans la construction de l'hôtel de ville.

Melle Eugénie Trudel, de Ste-Geneviève est venue en promenade chez son frère le Notaire Trudel.

Le contrat pour les ouvertures de l'hôtel de Ville a été accordé hier soir à M. Alexander Baptist, dont la soumission se chiffre à \$698.00; la soumission a été acceptée à condition que les ouvertures soient livrées selon les exigences de l'architecte.

Un règlement nouveau sera, à l'avenir, rendu public, au moyen des journaux, a-t-il été pratiquement décidé, hier soir, à la séance du Conseil de Ville.

La Corporation vient de recevoir un wagon de sulfate d'alun pour servir à l'aqueduc.

On dit que M. J. M. Spénard a vendu son magasin et qu'il quitterait la ville.

Un colporteur a été arrêté hier pour s'être montré trop rebelle à certaines lois de la paix. Il a été écroué en prison.

Dans les bois du St-Maurice, un meurtre a été commis, récemment. D'un coup de hache, un assassin a fait sauter la cervelle d'un de ses compagnons.

Hier soir, la police a fait des arrestations sensationnelles.

Un homme assez connu fut arrêté, rue Du Platon et deux autres, à l'hôtel Frontenac. Il paraît qu'un de ces deux derniers avait déjà été écroué à la Station de Police et qu'il venait de s'accorder une liberté temporaire.

Mme Marguerite Veillette, épouse de M. Damase Neault, est décédée à l'hôpital, lundi soir. Le service a eu lieu ce matin.

Le Coin des Jeunes

SILENCE!

Le 'ruine-babines,' la bombarde, le tisonnier et les pincettes ne sont plus de mode en musique. Cependant on semble les regretter en plusieurs endroits. En effet, jouez en public du piano, du violon ou d'un instrument moderne quelconque, et à moins d'être un artiste de grande valeur, vous aurez le succès d'un vulgaire violoneux de campagne. L'auditoire tapera du pied et parlera de son mieux, comme si vous exécutiez une gigue avec accompagnement de semelles de botte et d'accordéon.

On dirait que le Canadien regarde la musique dans une soirée, comme un tapage obligé, pendant lequel tout est permis, sauf le silence.

J'exagère, dites-vous. Je le voudrais... hélas! Si jamais vous assistez à un concert d'orchestre ou de fanfare, vous verrez que les musiciens sont loin d'être religieusement écoutés. Aussi il faut voir la mine déconfortée des gens, lorsque le son diminue ou finit brusquement! Par moments, on se croirait au marché ou à l'encan.

Pensez donc! écouter, lorsqu'on fait de la musique, et que ça joue fort: on a trop de choses intéressantes à conter au voisin ou à la voisine. Pour quelques-uns, musique et vacarme veulent dire la même chose.

Ce qui se passe dans les salles publiques se répète 95 fois sur 100, dans les salons.

On invite un jeune garçon à jouer quelque chose. On écoute silencieusement 5 ou 6 secondes; on risque un petit mot, puis un grand; on s'enhardit, et, pour peu que le musicien continue, il finira par ne plus s'entendre lui-même.

La cause de ce fâcheux travers? La voici. On ne sait pas qu'une belle pièce de maître est une véritable déclaration, et qui a peut-être coûté à l'exécutant des mois d'étude; on ignore que la musique exprime réellement les sentiments de l'âme humaine et que, par là, elle a quelque chose d'angélique et même de divin.

On croit encore généralement que la perfection en musique consiste à faire une grêle de notes et à jouer le plus fort possible: on ne voit donc pas d'inconvénient à faire du bruit.

Par contre demandez à quelqu'un de déclamer ou de conter une histoire: silence parfait! On croirait commettre une grave impolitesse autrement.

—Mais le musicien!... —Ah! bien! lui, c'est autre chose... Et puis tout le monde parle!...

JEAN-BAPTISTE.

L'OEUVRE

Deux choses entre toutes, demandent nos cœurs, réclament nos forces: la Religion et la Patrie. Par devoir, et non pas librement, nous devons aimer l'une et l'autre; attaques toutes deux, nous devons les défendre.

La génération qui s'éteint a-t-elle rempli ce double devoir? Nous ne le croyons pas. A quoi devons-nous tous ces compromis, ces reculades néfastes, qui nous déshonorent et cèdent nos droits si fièrement affirmés par nos pères, si ce n'est à cette génération

insouciant et opportuniste que nous voyons mourir? Et pourtant plus que jamais notre foi est menacée, plus que jamais le fanatisme jingo complète notre anéantissement.

Mais peut-on, du moins, mettre notre espoir dans la jeunesse, autrement la race est perdue et avec elle la foi.

La génération qui pousse, disais-je dernièrement l'un de nos grands financiers, est sans énergie, blasée, nonchalante, abandonnée au sport et au luxe. C'est une satisfaction bien douce pour moi de reconnaître que tous ne méritent pas ce jugement sévère. Un certain nombre de nos jeunes gens, chrétiens dans l'esprit et dans le cœur canadiens-français, fiers de leurs origines travaillent, consacrent leurs efforts à la Religion et la Patrie. Mais la multitude des jeunes!...

Il est temps de réagir. Il faut saisir cette jeunesse tout disposée à suivre la voie facile du laisser faire. Il faut la refondre, la reformer. Là est le salut.

Notre clergé, toujours le premier, sans négliger la génération actuelle, a compris l'importance des œuvres de jeunesse; il s'est dit: nos adversaires sont forts parce qu'ils sont unis, disciplinés; c'est la jeunesse que nous voulons amener à nous, organisons-la et une association, enfant hier, jeune encore, est née, puis a grandi; c'est l'Association Catholique de la jeunesse-Canadienne Française.

Dans mon premier article, j'ai dit ce que nous voulons: organiser la jeunesse trivulvienne, créer un monument nouveau.

Le moyen d'y parvenir c'est l'établissement des cercles de l'A. C. J. C. Un de ces cercles (autre le cercle du séminaire) est formé dans notre ville, le Cercle Lavolette, qui a pour but justement de travailler à la formation d'autres cercles, urbains et ouvriers, où nos amis les jeunes, iront retremper leurs convictions religieuses, apprendre à prier en chrétiens, à étudier, à agir.

Je parlerai dans les articles suivants de ce cercle et de l'A. C. J. C. dont il fait partie. Je note en attendant que le 'Coin des Jeunes' est de sa création. Nous nous proposons en l'établissant, tout d'abord de faire connaître nos idées et notre œuvre, ensuite d'habituer les jeunes à tenir compte de leur force en leur inculquant peu à peu l'esprit de corps, enfin d'encourager les œuvres déjà existantes en les faisant mieux apprécier.

Au Cercle Lavolette

Jamais la Sainte-Catherine fut plus joyeusement fêtée que Dimanche soir dernier au Cercle Lavolette. Pour en avoir une idée, représentez-vous cinquante jeunes gens, gais, tapageurs, qui savent déguster les antiques et toujours nouvelles bonnes fèves au lard, atablés dans la magnifique salle des séances du Cercle, échangeant les bords propos, épelant avec entrain les noms chers à tous de leur populaire directeur M. Denoncourt et des anciens, invités à venir revivre les jours passés du Cercle Catholique.

Après un splendide souper où la tire comptait au nombre des desserts, le Président M. Sylvio Carignan se faisant l'écho de tous les membres du Cercle, remercia les Anciens d'être venus si nombreux, honorer de leur présence, cette fête intime. Puis, appelé par les applaudissements et les cris de tous les jeunes. M. Gaspard Jourdain, président des Chevaliers de Colomb, en un discours très apprécié, parla de l'œuvre de la société qu'il représentait, lui réclamant avant tout le titre de société Catholique. Et ce fut au tour de M. Georges Lefrançois qui nous rappela les relations d'amitié qui ont toujours existé entre le Cercle Lavolette et l'Union Musicale. Tous les invités durent y passer, les uns racontant leurs souvenirs du vieux cercle Catholique, les autres protestant de leur confiance dans l'avenir et de leur attachement à la jeunesse, et surtout au vaillant Cercle qui en est l'organisation.

M. le Directeur termina la série des discours par ses remerciements aux invités et aux organisateurs. Il demanda au membres de se faire plus dévoués encore, de travailler plus ardemment si c'est possible, à l'œuvre du recrutement. Il recommanda enfin la plus franche, la plus sincère camaraderie, comme le plus efficace agent de progrès pour le Cercle.

La soirée prit fin vers les onze heures, au son de la musique et des chants nationaux.

On remarqua à la table d'honneur MM. F.-X. Giroux, Israël Lafontaine, Gaspard Jourdain, Georges Lefrançois, Charles Morissette, Armand Gauthier, Dionis Blais, Albert Blais, Raoul Pothier, Pierre Leclerc, Édouard Godin, Henri Janvier et Dr J. M. Badaeux.

Le 'Coin des jeunes' félicite le Cercle Lavolette du succès qu'il vient de remporter dans cette séance et de son progrès constant.

DOLLARD.

Partis.....

Novembre va tantôt finir. Il va mourir le mois des morts, subissant la loi commune.

Chacun de nous a-t-il versé l'obole d'une prière au souvenir de son petit-frère, de sa bien-aimée sœur, de son

dévoué compagnon, de son amante peut-être, tous partis pour des lieux mystérieux, et qui tendent vers nous des bras suppliants? Murmurons: De profundis.....

Repose en paix, ami constant de mes jeunes années, trop tôt enlevé à mon affection.

Reposez dans la paix, frères et sœurs dont je lis le nom sur les croix du cimetière.

Repose en paix, jeune fille qui fut tant aimée. La mort fut donc plus forte que l'amour!

Par la miséricorde de Dieu, que les trépassés reposent en paix. E. DANT

Les Caisses Populaires et les Banques.

Dans certains milieux, on s'est posé les questions suivantes:

Pourquoi des Caisses populaires? Les banques ne répondent-elles pas à tous les besoins? Pourquoi cette concurrence?

Abordons franchement l'objection et voyons si elle est sérieuse.

Pourquoi les Caisses populaires? Parce qu'elles sont nécessaires, et parce que les banques ignorent une foule d'opérations, peu rémunératrices et très ennuyeuses il est vrai, mais dont une catégorie de gens ont absolument besoin.

Quelle est la banque qui permet à un honnête homme de devenir son actionnaire en payant la part bien modeste de \$5.00, et cela, par versements hebdomadaires de dix sous? La Caisse populaire compte, pour une très large part, ses meilleures sociétés parmi cette classe de gens. Mais il y a plus. Les banques, pas plus que les prêteurs en général, ne cherchent pas à faire l'éducation économique de leurs clients; elles ne se préoccupent guère d'assurer leur bien-être; elles ne se soucient pas de l'usage fait des fonds empruntés. Elles font des affaires, voilà tout. Leurs intérêts et leurs succès ne sont pas intimement liés aux intérêts, aux succès de leurs emprunteurs, leur but très légitime d'ailleurs, étant de faire de l'argent aux dépens de leurs clients, quels qu'ils soient, et de grossir par là même leurs dividendes annuels.

Dans la Caisse populaire, au contraire, l'emprunteur étant à la fois sociétaire, soit dans le succès et la prospérité de la Caisse, sa propre prospérité et son propre succès.

Aussi avec quelle sollicitude suit-il la marche en avant de sa banque à lui, et quel intérêt il lui porte! Empruntant ici une idée au Dr Johnson, nous pouvons dire qu'il est bien vrai qu'il faut cent pièces de un son des pauvres pour former l'une des piastres du capitaliste. Mais, une fois que cette piastre est ainsi formée, c'est une piastre

PAUL DUVAL MARCHAND DE Chaussures et Claques 18, DES FORGES (Vis-à-vis le Marché.) Assortiment complet de Chaussures de toutes sortes à très Bas Prix. Voyez notre installation de vitrine.

absolument différente de celle qui est tirée du coffre-fort du riche. Elle a derrière elle 100 volentés, 100 paires d'yeux vigilants, 100 pensées alertes. Elle est devenue, pour ainsi dire, une piastre animée, douée de prudence, d'énergie, de vigilance dans toutes et chacune de ses parties.

Ces caractéristiques des coopératives de crédit (caisse populaire) ont été bien comprises par les plus puissantes banques d'Europe qui se sont toujours empressées de les encourager. Elles sont regardées là-bas comme les vrais canaux féconds pour les opérations des banques ordinaires.

Ici, dans notre pays, la couche supérieure de notre monde social est 'saturée de banques', tandis qu'aucun travail de pénétration n'a guère été fait pour traverser les couches inférieures, et pour y atteindre les richesses autrement grandes et durables qui y gisent.

Souhaitons que nos banques canadiennes comprennent, elles aussi, que les caisses populaires ne sont pas pour elles des rivales, mais qu'elles en sont les bienfaitrices et les nourricières, et que ce sont des guides sûrs conduisant le modeste travailleur, par une humble avenue, jusqu'à la grande banque.

Voici un exemple vécu et vécu dans notre province. Il y a quelque trois ou quatre ans, il fut fondé dans une paroisse de Montréal, une caisse scolaire, qui en somme, n'est qu'une caisse populaire pour les enfants.

Jusqu'à date, au delà de 1100 dépôts de \$3.00 chacun ont été fait par ces enfants dans les banques de la paroisse. A qui en est revenu le profit, je vous le demande. De plus, après une enquête, il a été reconnu que dans un grand nombre de familles d'ouvriers dont les enfants sont ainsi devenus porteurs d'un livre de banque on avait jusqu'alors ignoré ce qu'était un lieu de banque.

Est-ce assez concluant? La Caisse populaire conduit à la banque, mais ce n'est pas une rivale.

A. L.

LIBRAIRIE LAVAL, 3 Rue HART, J. ADOLPHE PELLETIER, Prop. 3-Rivieres. Agent-général de 'L'ACTION SOCIALE' Administrateur du 'BIEN PUBLIC' AU COURS DE CE MOIS Nous avons comme SPECIALITES: 10.—Boîtes papier toile, valant 25 et 15c. 30c. réduites à... 20.—Cartes postales: Notre but est de faire place à l'assortiment des fêtes. Valant 5c chacune. Elles sont données à 3 pour 5c.

North Shore Power Co. 64 RUE DES FORGES Tient en magasin toutes sortes d'appareils électriques, tels que: Electroliers, lampes incandescentes, fournitures pour installations complètes, fer à repasser, fer à friser, ustensiles de cuisine à l'électricité, éventails électrique à louer ou à vendre. Se charge de faire des installations. Ouvrage garanti, à des prix très raisonnables. Pour plus amples informations vous pourrez vous adresser au bureau, 64 RUE DES FORGES RALPH. B. McDUNNOUGH, Gérant.

Courrier de la Cité

Le théâtre 'Empire' est fermé pour quelques jours. On doit y faire de grandes réparations et un nouveau propriétaire en ouvrirait les portes, sous peu.

Dimanche soir, une réunion joyeuse de membres anciens et nouveaux a eu lieu au Cercle Lavolette. Après un goûter délicieux, des discours ont été faits par les officiers du Cercle et par bon nombre des anciens. Il y avait même des fondateurs du Cercle Catholique qui assistaient à cette fête intime ou la gaité n'a cessé de régner durant une longue soirée.

Le tarif d'hiver est maintenant en force sur le Glacial. Les cultivateurs ont donc 0.25 à payer pour aborder aux Trois-Rivières.

Mme Vve Antonio Prince, de St-Grégoire, était de passage en ville, ces jours derniers.

M. Narcisse Pleau, de la Jeune Lorette, est venu passer le dimanche aux Trois-Rivières.

Les pompiers ont été appelés dimanche, à un commencement d'incendie, rue Ste-Marie.

M. le Notaire D. T. Trudel, de Ste-Geneviève de Batiscan, était en ville samedi.

Melles Emilia Milot et Irène Lapointe, élèves du couvent d'Yamachiche, visitaient leurs parents, en ville, dimanche.

Un ménage nouveau n'a pas le bonheur complet s'il n'a pas un service de vaisselle sorti des magasins de N. E. Godin, rue Des Forges.

M. Henri Bailey de Sherbrooke, autrefois de cette ville, est venu s'établir parmi nous.

AU SÉMINAIRE

Judi après-midi, à la salle St-Thomas, au séminaire, le club 'Maple Leaf' a tenu son assemblée annuelle de Hockey.

M. Pierre Badaeux fut élu président, M. Ernest Lamp, vice-président M. Eugène Guillet, secrétaire. L'élection pour le capitaine fut remise à plus tard et la direction du club a commencé à faire l'acquisition de ses joueurs. Malheureusement, ce club, champion de la ligue intercollégiale en 1910, a perdu plusieurs joueurs qui sont sortis du collège.

Mais on a tout lieu de croire, qu'avec ses nouvelles recrues et ses deux anciens joueurs, l'année 1911 sera aussi favorable à notre club que l'année précédente. L'équipe d'après les derniers renseignements, sera composée comme suit: MM. Arthur Béland, Auguste Massicotte, Pierre Badaeux, Georges Panetton, Albert Béland, Jacques Quesnel, Emile Veine.

Bonne chance aux ex-champions. J. G. Sec ad hoc

BANLIEUE DES TROIS-RIVIERES

La naissance d'un beau petit garçon est la cause d'une grande joie chez M. Joseph Dupont.

La Ste-Catherine a été fêtée cette année, chez MM. Philippe Duval, Omer et Roméo Bellemare, à Ste-Marguerite.

M. Arthur Bellemare et son voisin, M. Ducharme sont très malades, chacun souffrant, dit-on d'une inflammation d'intestins. Que bientôt ces bons malades reviennent à la santé.

Malgré les mauvais chemins, nos petits écoliers prenaient la route de l'église, dès vendredi matin, pour assister au sermon préparatoire aux Quarante-Heures.

Judi dernier, Melle Joséphine Dufresne unissait sa destinée à celle de M. Jos. Caron, son cousin germain. Nos meilleurs vœux!

Les nouveaux mariés sont partis pour voyage; ils seront de retour samedi matin.